

Monsieur, Madame,

Vous connaissez le comité Alhambra certainement. Durant les années antérieures nous avons été présents plusieurs fois dans la presse nationale et régionale, en rapport avec les nuisances liées à la prostitution de rue dans notre quartier. Notre devise était : concertation et dialogue avec tous les habitants du quartier, commerçants et instances qui se montraient intéressées par ces contacts. Personne ne fut exclu. La gestion de la ville de Bruxelles reçut notre collaboration inconditionnelle et loyale. Mais malgré notre volonté positive et notre patience il apparaît lentement que nos efforts sont vains. Nous devons malheureusement constater que les instances dirigeantes de la Ville nous ont fait des promesses nombreuses et les ont rompues ou postposées à durée indéterminée.

Après de nombreuses années de concertation et dialogues, nous aimerions faire le point avec vous.

15 novembre 2004

**Réunion de quartier** au Bowling avec la presse. De nombreux riverains viennent faire part de leurs mal-être : ils en ont vraiment marre des nuisances occasionnées par le racolage de rue.

18 novembre 2004

**Lettre au Bourgmestre et action de protestation à la réunion de concertation** du pentagone à l'école Léon Lepage.

24 novembre 2004

**Concertation avec le bourgmestre Thielemans à la maison communale.**  
**Les points suivants ont été promis :**

- La police va poursuivre des contrôles dans la rue.
- Les fiches des hôtels de passe seraient contrôlées régulièrement, ainsi que les clients qui rendent visite .
- La mise en espace piétonnier de certaines rues du quartier doit contribuer à diminuer sérieusement le carrousel automobile et rendre la qualité de vie meilleure.
- Le placement de plots rétractables doit rendre certaines rues inaccessibles à partir d'une certaine heure, avec accès possible entre p.e. 6 et 11 heures du matin.
- Examiner quelles sont les possibilités de placer des caméras.
- Examiner la possibilité de placer un commissariat mobile à la Porte d' Anvers .

13 décembre 2004

Assemblée générale du comité Alhambra

Suite à la réunion avec le Bourgmestre, le comité Alhambra fait **une proposition de plan d'aménagement** de rues piétonnes, libres de circulation automobile, afin de casser le carrousel.

Le carrousel automobile est le flot continu de voitures qui jour et nuit roulent dans le quartier, avec des clients à la recherche de prostituées. Les rues les plus touchées sont la rue Van Gaver, la rue des Commerçants, les deux côtés de la rue de Laeken. Mais toutes les rues avoisinantes partagent les nuisances.

10 janvier 2005

**Le comité Alhambra rédige une lettre à l'attention du Bourgmestre** dans laquelle nous lui demandons l'avancement des travaux de son cabinet sur les points abordés en réunion du 24 novembre 2004

Il est décidé de créer un website du Comité Alahmbra : [www.comitéalhambra.org](http://www.comitéalhambra.org)

7 février 2005

A ce jour seulement une réaction de madame Nel Vandevannet (BRAVVO) qui nous annonce que le Bourgmestre a demandé une étude de la circulation auprès de la police. Celle-ci devrait être prête pour le 15 février 2005.

8 février 2005

Les problèmes en rapport avec la prostitution dans le quartier sont présentés **dans l'émission « de ombudsman » (le médiateur)** de la VRT.

17 février 2005

**Une visite à Anvers, plus particulièrement dans le quartier des marins**, nous a permis de trouver un soulagement au sein du comité Alhambra. En effet à Anvers fut prouvé que l'on pouvait effectivement trouver des solutions aux nuisances liées à la prostitution de rue, au prix d'une prise en charge globale de la problématique et d'une gestion réfléchie et suivie du problème. La visite apporta aussi des désillusions : une telle prise en charge intégrale et réfléchie du problème n'existe pas à Bruxelles.

Comme représentant des habitants et des commerçants, le Comité Alhambra demande aimablement au bourgmestre d'avoir la volonté de mettre en place une gestion efficace et de suivre sa mise en application, et de trouver une solution structurelle basée sur une prise en charge intégrale des nuisances liées à la prostitution de rue.

22 février 2005

**L' émission « De Ombudsman »** à la VRT ( Le médiateur). Le porte-parole du « groupe de travail prostitution » est présent dans le studio et apporte a nouveau le témoignage du comité Alhambra : il est indispensable qu'il y ait un plan structuré, global et clair. Le problème peut être supporté au niveau communal. Le Bourgmestre estime qu'il a entrepris beaucoup d'actions. Il nous promet de nous recevoir a nouveau afin de discuter une fois de plus du problème des nuisances du racolage.

7 mars 2005

Suite à la visite d'Anvers et à l'émission De Ombudsman, le comité Alhambra reçoit une **invitation du Bourgmestre** à assister à une nouvelle réunion qui aurait lieu le 12 avril 2005.

Plusieurs lettres furent écrites entre-temps et des contacts furent établis au sujet d'un autre problème : un investisseur immobilier avait l'intention de construire des immeubles de bureaux **de 16 étages** au coin du boulevard E. Jacquain et le Boulevard d'Anvers. Sur une parcelle qui est grande comme un mouchoir de poche et située dans un quartier résidentiel. Le Comité Alhambra n'a rien contre les bureaux, mais trouve que la construction d'un immeuble d'un tel gabarit n'est pas possible dans le quartier.

9 mars 2005

Un e-mail à tous les échevins avec comme demande de ne pas approuver le projet au conseil communal.

16 mars 2005

**Rencontre avec le Towncentermanager** afin de promouvoir l'aspect commercial du quartier.

23 mars 2005

Conférence de presse du Comité Alhambra avec Bral, InterEnvironnement et ARAU à laquelle tous les arguments contre le projet furent exposés à la presse.

Cette même soirée nous apprenons via la presse que le ministre de la tutelle de ce dossier n'approuvera pas le projet actuel.

4 avril 2005

Un représentant de « Développement de la Ville » prend contact avec le Comité afin de récolter des renseignements/opinions concernant le plan « zone 30 » du Pentagone. Le but du comité Alhambra et de Développement du Pentagone est de lier le plan de circulation Alhambra à la « zone30 » secteur Béguinage-Canal.

8 avril 2005

Durant la réunion avec « Développement de la Ville » il apparaît que la communication entre les divers services de la ville passe difficilement et qu'il n'y a pas de vision/étude globale de plan de circulation dans le quartier Alhambra : l'étude du bureau Argos concerne uniquement la « zone 30 », et donc pas le plan plus large qui comprend par exemple aussi l'aménagement en zone piétonne de certaines rues.

La collaboration entre les divers services au sein du centre administratif au sujet du quartier Alhambra semble inexistante. (Développement du pentagone, service Urbanisme et experts en circulation de la police).

Le comité prépare simultanément la fête de quartier de juin.

Préparation de la réunion avec le Bourgmestre du 12 avril 2005 :

On concerta à propos de quelles questions seront posées au bourgmestre et ce qui est attendu de lui :

Tout d'abord il est décidé de poser les questions suivantes :

- Résultats de la « liste d'actions » pour lesquelles il s'était engagé le 24 novembre 2004
- La constitution d'un plan de gestion avec une prise en charge globale des nuisances engendrées par la prostitution de rue: à court et long termes.
- Création d'un plan de circulation ? Délais ?
- Le bourgmestre a-t-il reçu assez d'informations après contacts avec l'échevin d'Anvers Tuur Van Wallendael ? – l'échevin qui a mené le projet du quartier des marins-
- Quel est le résultat de la concertation avec les Bourgmestres de Schaarbeek et Saint-Josse au sujet d'un point de vue commun de la prise en charge de la gestion de la prostitution ?

12 avril 2005

**Une nouvelle réunion chez le bourgmestre**, ses chefs de cabinet, Mr Close, Sanders et BRAVVO . Les services techniques de la police vont examiner le plan de circulation proposé par le comité Alhambra. Un dossier complet fut donné avec des solutions pour éradiquer la prostitution dans le quartier.

15 avril 2005

Communiqué de presse concernant la réunion chez le Bourgmestre.

21 avril 2005

### **Réunion du Bourgmestre avec la police et Bravvo.**

Le bourgmestre a exposé les actions qui sont envisagées pour le quartier Alhambra :

- Dans un avenir proche : placement de caméras dans la rue de Laeken, rue des Commerçants, rue Van Gaver et Boulevard Emile Jacqmain.
- Levée d'un impôt sur la location de chambres « de passage »
- Interpellation et recherche.
- Dans certaines rues, comme la rue des Commerçants, la circulation sera entravée . D'autres rues seront peut-être rendues piétonnes.

26 avril 2005

**Réunion de travail avec monsieur Close**, monsieur Sanders, le service Urbanisme, la délégation de la Ville, Bravvo, le technicien en circulation de la Police et quelques commissaires...

Nous constatons à nouveau que la communication entre les divers services passe difficilement. Il est en outre conclu que le plan de circulation alternatif proposé par le Comité Alhambra peut être mis en application mais qu'il faut le coupler à l'enquête publique de la zone 30 Béguinage-Canal. Le bureau d'étude qui a conçu ce plan et le suit va se mettre en rapport avec le Comité Alhambra pour plus de précisions.

4 mai 2005

**Réunion générale du comité Alhambra au K.V.S.**

Cette réunion fut sévèrement perturbée par les propriétaires/exploitants de la maison de rendez-vous Studio Europe.

Madame Carmela Lo Guidice, Monsieur GeogesTzikis et monsieur Van Trappen proférèrent **des menaces** contre les personnes présentes. Les deux premiers déclarant clairement qu'ils appartenaient au personnel des Communautés Européennes.

6 mai 2005

**Des habitants déposent une plainte** auprès de la police et sont entendus auprès du service des communautés européennes.

1 juin 2005

Suite aux intimidations du Studio Europe envers les habitants du quartier, le sénateur monsieur F.X. de Donnée demande à la ministre madame Laurette Onckelinkx **quelles sont les mesures qui vont être prises afin d'éviter la prolifération de la prostitution** dans le quartier Alhambra.

19 juin 2005

**Une fête de quartier réussie.**

21 juin 2005

En **réunion publique le 21 juin 2005** à la rue Melsens, le Bourgmestre déclare que :

- des caméras seront placées afin d'entraver la prostitution
- des taxes sur les hôtels de passe vont être appliquées
- il y aura un plan de circulation afin d'interrompre le carrousel automobile
- il y aura plus de contrôles et d'enquêtes policières

31 août 2005

Monsieur Sim Kallas , président de la commission européenne fait savoir aux habitants du quartier qu'une plainte est en cours contre madame Lo Guidice et monsieur Tzikis et qu'une **procédure disciplinaire** a débutée contre ces deux personnes.

16 septembre 2005

Conférence de presse du comité Alhambra en rapport avec l'action que nous allons mener lors du dimanche sans voitures.

18 septembre 2005

Dimanche sans voitures : à la porte d'Anvers le comité Alhambra distribue **des ballons noirs munis de l'inscription : LUCHT – QUE DU VENT.**

Ceci afin de concrétiser que la ville malgré de nombreuses promesses n'a toujours pas entrepris des mesures concrètes contre la prostitution.

21 septembre 2005

Lors du conseil de police du mercredi 21 septembre 2005 **un budget** est approuvé **pour le placement de caméras**, l'une d'elles sera placée au coin des rues de Laeken et Commerçants.

26 septembre 2005

Réunion d'échanges avec le CDH, présence de Joelle Milquet. Présentation de nos attentes en tant que comité de quartier en rapport avec la prise en considération de notre problématique.

6 octobre 2005

**Commission de concertation « zone 30 » :**

A nouveau il apparaît **que la communication est très déficiente** entre les divers services de la ville de Bruxelles : le premier Echevin, monsieur Simons n'est pas au courant du plan de circulation que le comité Alhambra a suggéré et remis au Bourgmestre et à son chef de cabinet, monsieur Close.

**Ce plan de circulation conçu par le comité est remis une nouvelle fois** et on demande une fois de plus que les instances dirigeantes en tiennent compte et le remettent en examen, ceci afin de réduire les nuisances liées à la prostitution.

7 décembre 2005

L'assemblée générale du comité Alhambra se tient avec les points suivants à l'agenda :

Évaluation de la fête de quartier, actions du comité, les interventions de la police et le changement des statuts.

25 janvier 2006

Le comité Alhambra envoie un article de presse qui demande **un changement du règlement de police de la ville de Bruxelles** qui permettrait de sanctionner les clients des prostituées par une amende administrative (comme à Anvers).

31 janvier 2006

**Le comité Alhambra passe à la TV et dénonce la politique « des bonnes nouvelles » du bourgmestre Thielemans**, qui affirme que la prostitution de rue a fortement diminué cette dernière année. On va aussi instaurer une taxe sur les maisons de rendez-vous de 2.500 euros par pièce.

Février 2006

De par les actions du Comité de quartier **la taverne-hôtel au coin des rues Van Gaver et Quai au Foins ne sera pas implantée.** Les riverains ont eu peur que cela ne devienne à nouveau un hôtel de passe.

10 mai 2006

Le Comité Alhambra invite l'Echevin Bruno de Lille. Après avoir expliqué ce que sont toutes les nuisances vécues suite à la prostitution, il promet d'aider le quartier et de chercher des solutions et de faire une proposition.

18 juin 2006.

**Fête du Quartier**, organisée par le Comité Alhambra. Le bourgmestre Thielemans et beaucoup d'autres politiques furent présents.

Dans le quartier est distribué **un toutes boîtes qui explique le plan de mobilité**. Les habitants peuvent réagir via **une enquête publique**. Ils reçoivent pour cela six semaines de terme.

**Le premier journal du quartier** est distribué dans les boîtes aux lettres (1500 exemplaires) , une grande partie est consacrée à la surcharge due à la prostitution de rue.

Un nouveau site est lancé : **[www.comitealhambra.be](http://www.comitealhambra.be)**

Août 2006

**Les réactions à l'enquête publique** concernant le plan de mobilité **étaient en gros positifs** : environ 80 pour cent des habitants qui ont réagi étaient en faveur du plan .

Septembre 2006

**Le Comité Alhambra est poursuivi devant la justice par la propriétaire du 'Studio Europe'.**

On travaille beaucoup à l'affinement du plan de mobilité afin d'améliorer la qualité de vie et la mobilité du quartier. Le but serait de mettre celui-ci en application fin du mois de septembre.

Il y a beaucoup de contacts entre le Comité et les divers partis politiques avec entre autres Mr Guillaume de Walque (PS), Me Joelle Milquet (CDH), Me Marie Naguy (Ecolo).

Octobre 2006

Le lundi 2 octobre un **test de mobilité** pour camions a eu place, en collaboration avec les pompiers, la police, quelques commerçants et l'échevin Bruno de Lille. Le but était de voir si de grands véhicules pourraient encore manœuvrer au sein de ce nouveau plan.  
La police et les pompiers furent favorables au plan.

Le comité Alhambra a un entretien avec madame Vandevannet Nel . Elle promet de faire une proposition au bourgmestre Thielemans afin d'aider à faire chuter la prostitution.

Octobre 2006

Nous apprenons que **les hôtels de passe** ont engagé un avocat afin d'assigner la Ville de Bruxelles devant le tribunal : Ils **ne veulent pas payer la taxe sur les chambres**.

**Le plan de mobilité, testé par la police et les pompiers, et approuvé par la majorité des riverains est postposé à nouveau à durée indéterminée et ce juste après les élections.**

Décembre 2006

**La caméra approuvée par les autorités de la Ville et pour laquelle un budget est libéré, n'est après 2 ans de promesses toujours pas placée....**

**Pour une liste complète de nos actions, et de plus amples informations sur ce qui est présenté ci-dessus, nous vous envoyons volontiers vers notre site [www.comitealhambra.be](http://www.comitealhambra.be).**

## **NOTRE CONCLUSION**

N'est-il pas hallucinant que :

- Dans un quartier où le Contrat de quartier « Les Quais » veut investir de nombreux millions d'euro afin de valoriser la fonction d'habitation, les habitants partent à cause de la surcharge due à la prostitution de rue et ne peuvent plus le supporter.
- Dans un quartier où selon la loi seulement une circulation locale est autorisée, des centaines de voitures passent à tout moment de la journée ?
- Dans un quartier où habitent beaucoup de jeunes ménages, les enfants doivent faire attention à cette circulation « récréative », mais aussi aux préservatifs utilisés qui jonchent les trottoirs et y restent des jours entiers ?
- Dans un quartier où l'on accorde des primes à la rénovation des maisons, des habitants qui au départ étaient pleins d'enthousiasme pour investir dans leur quartier se trouvent lassés à l'extrême, baissent les bras et quittent parce que les nuisances dépassent la tolérance.
- Dans un quartier où l'on investit pour plus de cinquante millions d'euros le public doit-il chercher à se garer entre des prostituées ? Que les personnes doivent-elles être interpellées par les prostituées et aussi par leurs clients ?
- Dans un quartier résidentiel où jusqu'il y a dix ans une prostitution de rue n'existait pas, l'industrie du sexe arrive à prendre le dessus ?

Comme prévu, le Bourgmestre sera le premier à vous dire que des actions ont en fait lieu, mais convainquez-vous par vous-mêmes en vous promenant dans notre quartier :

- Malgré les contrôles la prostitution de rue est plus que jamais présente dans le quartier
- Malgré la pose de panneaux de circulation locale, il existe encore quotidiennement un carrousel automobile dû aux clients qui arpentent le quartier à la recherche de sexe .
- Malgré les taxes sur les hôtels de passe, ceux-ci rénovent leurs chambres et s'agrandissent.
- Malgré que le Bourgmestre ne veuille pas d'une zone de tolérance pour la prostitution, notre quartier en devient une ! Le quartier Alhambra a une réputation internationale....

La prostitution de rue dans un quartier résidentiel ne trouve pas sa place. De la prostitution de rue dans notre quartier, il n'en était pas question avant. Depuis de nombreuses années nous essayons de conscientiser les instances dirigeantes au fait que nous avons un réel problème dans notre quartier. Au fil des ans le problème grandit. A chaque fois des promesses nous sont faites qui ensuite ne sont pas concrétisées. Nous nous demandons pourquoi la direction collégiale adopte une attitude aussi laxiste.

Le Comité Alhambra  
Les habitants du quartier Alhambra